

Un trait caractéristique de la "méthode du contrôle"

Autor(en): **H.By.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **65 (1914)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **03.03.2021**

Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-785873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sommes encore loin des phénomènes variés de la réalité ; pour s'en rendre compte, il suffit d'examiner de plus près certaines exceptions qui frappent au premier abord : tel, par exemple, le déficit fictif de la région du III^{me} arrondissement vaudois, comprise dans le Pays d'Enhaut, et qui fait certainement partie des contrées d'exportation (voir, à ce sujet, page 30 de l'Introduction). D'un autre côté, ces termes n'ont rien d'absolu ; nous rencontrons, en effet, des localités qui couvrent une partie de leurs besoins au moyen de bois d'œuvre importés, alors même qu'elles en ont en surabondance et qu'elles les exportent au dehors ; cela tient à certains facteurs, tels que les prix, la qualité, etc., et ces faits, qui étonnent au premier abord, n'ont certes rien d'anormal.

La consommation étant d'environ 1,730,000 m³, il faut ainsi, en moyenne et pour suffire aux besoins, 0,47 m³ de bois d'œuvre par tête de population de résidence et 2,77 m³ par unité de population industrielle. D'autre part, la consommation totale des bois, y compris celle des chauffages, étant estimée à 3,430,000 m³, nous obtenons ainsi, en moyenne, 0,91 m³ par tête de population de résidence et 5,5 m³ par tête de population industrielle.

Ces chiffres ont une grande analogie avec ceux que nous possédons de pays comparables au nôtre, quant à la densité des habitants et au développement de l'industrie. Les recensements futurs permettront de voir de quelle façon ces moyennes se modifient à la suite des temps, et d'en mieux connaître les raisons.

Decoppet.



Un trait caractéristique de la „Méthode du Contrôle“.

Ce qui constitue comme élément essentiel la partie utile du corps de l'arbre, c'est le Carbone.

Celui-ci se trouve en quantité presque inépuisable dans l'atmosphère sous la forme de bioxyde et c'est sous cette forme qu'il est mis à la disposition du végétal, lequel par la fonction de ses organes verts le dissocie, dégage l'oxygène et retient le carbone.

Le fond essentiel de la fertilité forestière c'est donc la couche d'air accessible, et, réduite à ses éléments les plus simples la technique forestière se résume dans l'exploitation, par l'intermédiaire de l'arbre, du carbone qui y est contenu.

Pour que cette exploitation soit *constante* et avantageuse, en d'autres

termes: pour obtenir une *production constante*, un *accroissement constant*, il est manifestement nécessaire que *l'occupation* de la couche atmosphérique, de toute la couche d'air qui s'étend sur et au travers d'un bois soit *constante* aussi. Cette occupation ne peut être le fait de l'arbre isolé; elle ne peut être obtenue que par le peuplement forestier, à savoir par le *peuplement perpétuel*.

La mission du technicien forestier (et sa mission tient au moins autant de l'art que de la science) consiste donc à agencer le peuplement forestier de telle façon que l'exploitation du carbone, ou la production forestière, ou l'accroissement, soit ininterrompu et complet aussi bien dans le temps que dans l'espace sur chaque unité de surface. Le forestier devra donc s'efforcer de réaliser par le traitement un type de peuplement qui satisfasse à ces exigences, de lui donner une constitution qui, au travers de toutes ses évolutions, lui permette de remplir d'organes assimilateurs dès la surface du sol toute la couche d'air accessible à ses plus hautes cimes.

Les caractères individuels de chaque peuplement sous les rapports variés de sa forme, de sa composition, de sa masse, de son agencement, seront déterminés par l'adaptation aux conditions de station sous l'impulsion d'un traitement expérimental. La vérification de sa fonction pour elle-même et relativement à l'ensemble des autres peuplements, sera l'objet de l'observation locale et ininterrompue, combinée avec la recherche et le signalement des corrections à y apporter. Il y a l'ouvrage de la culture et l'ouvrage de l'aménagement. Mais ils sont tous deux si intimement et si indissolublement liés qu'on ne saurait concevoir une culture rationnelle sans aménagement, et qu'on ne peut reconnaître une utilité à l'aménagement que pour autant qu'il éclaire et stimule la culture.

C'est ce dont la „Méthode du Contrôle“ s'est rendu compte, et à l'aide de l'instrument d'investigation et d'expérimentation que constitue son plan d'aménagement, elle cherche par des opérations logiquement coordonnées à amener et à maintenir chaque peuplement dans la position où le maximum d'accroissement est obtenu à perpétuité par le minimum de matériel engagé.

H. By.



Affaires de la Société.

**Assemblée annuelle de la Société des forestiers suisses,
à Langnau (Berne), du 23 au 25 août 1914.**

Dimanche 23 août.

Dès 4 h. de l'après-midi: Réception des participants au Buffet de la Gare; distribution des cartes de fête et de logement.

8 heures: Soirée familière, au „Löwengarten“.